

Titre de l'emploi:	HORTUCULTEUR (TRICE)
Direction :	Service des travaux publics
Statut de la fonction:	Permanent, temps plein (12 mois)
Date de l'affichage :	Le 26 mars 2026
Date limite du concours :	Le 10 avril 2026
Date d'entrée en fonction :	Mai 2026
Salaire et conditions :	Prescrits par la convention collective des employés(es) cols bleus. Taux d'embauche 31,69\$.
Horaire de travail :	Disponible de jour, de soir et de fin de semaine, pour un maximum de 39 heures/semaine, réparties sur 4 ½ jours. Du lundi au jeudi 7h00 à 12h et 13h à 16h30. Vendredi 7h00 à 12h00.
Horaire atypique :	Du 1er décembre au 1er avril, selon les besoins et conditions météorologiques pour la gestion des patinoires.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but de faciliter la lecture.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous la supervision du contremaître, la principale responsabilité du titulaire du poste consiste à cultiver et entretenir les plantes ornementales sur l'ensemble du territoire de la Ville. Il réalise l'ensemble des travaux horticoles liés à l'aménagement paysager des parcs, espaces verts et bâtiments municipaux.

Dans le cadre de cette fonction, le titulaire participe à la planification, à la gestion, à l'entretien, ainsi qu'à l'élaboration et à la réalisation de projets horticoles. Il est également chargé de formuler des recommandations concernant le choix, la quantité et l'entretien des arbres et arbustes.

En outre, il sera responsable de la conception et de l'installation des décorations pour diverses fêtes (Noël, Pâques, etc.), tout en assurant la gestion des patinoires durant la saison hivernale.

Le titulaire collabore activement à la résolution de problèmes, à la conception de projets et contribue à diverses réalisations, tant au sein de son service que dans les autres départements.

RÉSUMÉ DES FONCTIONS :

- Superviser la conception, la planification et la mise en œuvre d'aménagements paysagers des parcs sur le territoire ;
- Élaborer et suivre le budget du service des espaces verts, en veillant à une utilisation efficace des ressources ;
- Planifier et coordonner les activités d'entretien paysager, y compris la taille, la tonte, la fertilisation et l'irrigation ;
- Sélectionner et superviser l'achat de plantes, d'arbustes et d'arbres appropriés pour les espaces publics ;
- Assurer la gestion arboricole du territoire ;
- Éduquer la communauté sur l'importance de la préservation de l'environnement ;
- Veiller à ce que tous les espaces verts municipaux respectent les normes de sécurité et les réglementations locales.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en horticulture, en aménagement paysager ou dans un domaine connexe ;
- Expérience significative en gestion des espaces verts, de préférence dans le secteur municipal ;
- Détenir la carte de compétence ASP en construction ;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 ;
- Connaissance approfondie des espèces végétales et de la gestion des espaces verts ;
- Bonnes compétences en communication, à l'oral et à l'écrit.

Si vous désirez poser votre candidature, vous êtes invité à transmettre votre curriculum vitae à l'adresse courriel rh@opark.ca jusqu'au 10 avril 2026.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.